États financiers

31 décembre 2021

Fonds d'actions tous pays acheteur/vendeur Lysander-Triasima

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West,
Suite 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9
Canada

Tél. : 416 601-6150
Téléc. : 416 601-6151
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds d'actions tous pays acheteur/vendeur Lysander Triasima (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent l'état de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et la période allant du 11 mai 2020 (début des activités) au 31 décembre 2020, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et la période allant du 11 mai 2020 (début des activités) au 31 décembre 2020, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 28 mars 2022

Fonds d’actions tous pays acheteur/vendeur Lysander-Triasima

États financiers au 31 décembre 2021

Table des matières

3 États de la situation financière

3 États du résultat global

4 États de l’évolution de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

5 Tableaux des flux de trésorerie

5 Annexe du portefeuille

7 Notes annexes

Fonds d'actions tous pays acheteur/vendeur Lysander-Triasima

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	9 928 226 $	7 068 223 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 755 808	1 652 753
Remboursements à recevoir	36 754	16 495
Intérêts courus	10 484	–
Dividendes à recevoir	9 654	–
Montant à recevoir des courtiers en placement	–	454 699
Souscriptions à recevoir	–	5 320
Sommes diverses à recevoir	–	154
Total de l'actif	**15 740 926 $**	**9 197 644 $**
Passif		
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	4 588 707 $	1 638 030 $
Charges à payer	345 101	20 505
Dividendes à payer	–	526
Montant à payer à des courtiers en placement	1 206 790	601 886
Total du passif	**6 140 598 $**	**2 260 947 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**9 600 328 $**	**6 936 697 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	135 600 $	30 618 $
Série F	9 464 728	6 906 079
Total de l'actif net	**9 600 328 $**	**6 936 697 $**
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	10 989	2 832
Série F	770 027	646 491
Total	**781 016**	**649 323**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	12,34 $	10,81 $
Série F	12,29	10,68
**Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût*	2 043 814 $	4 689 179 $

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	180 $	67 $
Revenu de dividendes	113 924	1 575
Autres revenus	338	273
Perte sur les ventes à découvert	(933 130)	(535 411)
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Perte nette réalisée sur les placements vendus	(30 652)	(83 330)
Profit net (perte nette) de change réalisé	3 891	(39 938)
Variation de la (moins-value) plus-value latente des devises	(23 266)	308
Variation de la plus-value latente des placements	2 593 705	761 848
Total du bénéfice d'exploitation	**1 724 990 $**	**105 392 $**
Charges		
Honoraires liés au rendement	330 091 $	– $
Frais de gestion	87 675	15 234
Coûts de transaction	56 487	20 834
Frais de garde	18 300	4 514
Frais juridiques	10 649	41
Frais de dépôt	9 372	12 602
Frais bancaires	7 581	216
Frais d'administration du Fonds	6 121	678
Honoraires d'audit	4 606	2 224
Charge liée aux droits réglementaires	3 333	82
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	922	753
Frais liés au comité d'examen indépendant	53	6
Charges combinées liées à la TVH	114	–
Total des charges d'exploitation	**535 304 $**	**57 184 $**
Retenue d'impôt	10 355 $	472 $
Remboursement des charges	(36 754)	(16 495)
Total des charges d'exploitation nettes	**508 905 $**	**41 161 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	**1 216 085 $**	**64 231 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	12 482 $	618 $
Série F	1 203 603	63 613
Variation du total de l'actif net	**1 216 085 $**	**64 231 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	1,43 $	0,63 $
Série F	1,62	0,26

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	6 936 697 $	– $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 216 085	64 231
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(336) $	– $
	(336) $	**– $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	92 500 $	30 000 $
Série F	2 088 768	6 842 466
Produit total	**2 181 268 $**	**6 872 466 $**
Coût des parts rachetées		
Série F	(733 722) $	– $
Coût total	**(733 722) $**	**– $**
Distributions réinvesties		
Série F	336 $	– $
Total des réinvestissements	**336 $**	**– $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	2 663 631 $	6 936 697 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**9 600 328 $**	**6 936 697 $**

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	30 618 $	– $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	12 482	618
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	92 500 $	30 000 $
Total des opérations sur les parts rachetables	**92 500 $**	**30 000 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	104 982 $	30 618 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**135 600 $**	**30 618 $**

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	6 906 079 $	– $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 203 603	63 613
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(336) $	– $
Total des distributions	**(336) $**	**– $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 088 768 $	6 842 466 $
Coût des parts rachetées	(733 722)	–
Distributions réinvesties	336	–
Total des opérations sur les parts rachetables	**1 355 382 $**	**6 842 466 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	2 558 649 $	6 906 079 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**9 464 728 $**	**6 906 079 $**

Fonds d'actions tous pays acheteur/vendeur Lysander-Triasima

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 216 085 $	64 231 $
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(308)	–
Perte nette réalisée à la vente de placements	30 652	83 330
Variation de la plus-value latente des placements	(2 537 218)	(741 014)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	23 266	(308)
Achat de placements	(16 732 655)	(8 630 581)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	19 329 895	3 858 072
Montant à recevoir des courtiers en placement	454 699	(454 699)
Charges à payer	324 596	20 505
Intérêts courus	(10 484)	–
Remboursements à recevoir	(20 259)	(16 495)
Dividendes à recevoir	(9 654)	–
Souscriptions à recevoir	5 320	(5 320)
Sommes diverses à recevoir	154	(154)
Dividendes à payer	(526)	526
Montant à payer à des courtiers en placement	604 904	601 886
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**2 678 467 $**	**(5 220 021) $**
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 181 268 $	6 872 466 $
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	**2 181 268 $**	**6 872 466 $**
(Perte) profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(22 958) $	308 $
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	4 126 013	1 652 445
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	1 652 753	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	**5 755 808 $**	**1 652 753 $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	(10 304) $	67 $
Dividendes reçus	103 744	2 101
Retenue d'impôt	10 355	472
Intérêts versés	7 581	216

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2021

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Titres à revenu fixe canadiens (15,6 %)			
293 000	John Deere Canada Funding Inc., 3,02 %, 13 juillet 2023	300 677 $	300 630 $
305 000	Banque Manuvie du Canada, 26 février 2026	298 656	298 425
295 000	Banque Royale du Canada, billets de dépôt, 2,352 %, 2 juillet 2024	300 310	300 110
290 000	Toronto Hydro Corp, 2,52 %, 25 août 2026	301 832	299 451
296 000	Toyota Credit Canada, 2,110 %, 26 février 2025	299 226	299 171
Total		**1 500 701 $**	**1 497 787 $**
Actions canadiennes (35,9 %)			
20 000	ARC Resources Ltd.	236 040 $	230 000 $
14 000	Aya Gold & Silver Inc.	107 121	133 700
1 700	Banque de Montréal	192 888	231 523
9 000	Cameco Corp.	182 703	248 220
23 000	Capstone Mining Corp.	127 151	128 340
32 000	Converge Technology Solutions	199 339	347 840
1 300	Goeasy Ltd.	99 892	233 051
20 000	MEG Energy Corp.	233 743	234 000
5 500	Power Corporation du Canada	231 511	229 900
3 000	Financière Sun Life inc.	175 029	211 230
6 600	Ressources Teck Limitée	230 921	240 438
13 000	Tricon Capital Group Inc.	230 267	251 680
9 200	Trisura Group Ltd.	197 577	438 748
2 400	West Fraser Timber Co.	208 543	289 632
Total		**2 652 725 $**	**3 448 302 $**
Actions américaines (42,1 %)			
2 900	Aflac Inc.	194 471 $	214 343 $
7 500	Alcoa Corp.	205 455	565 633
780	Alexandria Real Estate Equities Inc.	202 209	220 138
1 100	APTIV PLC	161 904	229 677
4 600	Bank of America Corp.	164 392	259 056
3 600	Carrier Global Corp.	162 357	247 170
3 800	Fifth Third Bancorp	190 404	209 481

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'actions tous pays acheteur/vendeur Lysander-Triasima

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2021

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Actions américaines (42,1 %)			
(suite)			
11 220	Ford Motor	200 578	294 987
11 400	Goodyear Tire & Rubber Co.	206 735	307 656
600	Microsoft	164 558	255 433
350	MSCI Inc.	161 830	271 445
800	Nvidia Corp.	155 669	297 833
1 000	Park National Corp.	163 690	173 810
400	Pool Corporation	180 696	286 582
3 300	Total SA	185 842	206 605
Total		**2 700 790 $**	**4 039 849 $**
Actions internationales (4,2 %)			
65	Adyen NV	158 359 $	218 739 $
4 800	ITOCHU Corp.	187 101	185 751
Total		**345 460 $**	**404 490 $**
Actions asiatiques (3,3 %)			
7 800	Tata Motors Ltd., CAAE	187 613 $	316 838 $
Total		**187 613 $**	**316 838 $**
Fiducies de revenu (2,3 %)			
16 000	NorthWest Healthcare Properties Real Estate	211 697 $	220 960 $
Total		**211 697 $**	**220 960 $**
Titres vendus à découvert (-47,8 %)			
(750)	10x Genomics Inc.	(129 702) $	(141 418) $
(500)	Alibaba Group Holdings Ltd., CAAE	(127 585)	(75 184)
(2 200)	Ally Financial Inc.	(134 499)	(132 585)
(3 100)	Array Technologies Inc.	(67 534)	(61 568)
(8 000)	Ballard Power Systems	(156 614)	(127 120)
(6 600)	Bed Bath & Beyond Inc.	(132 224)	(121 808)
(350)	Beyond Meat Inc.	(43 983)	(28 868)
(3 300)	Boralex Inc.	(128 703)	(114 444)
(10 000)	Cascades Inc.	(136 192)	(139 700)
(150)	Charter Communications Inc.	(125 837)	(123 792)
(2 800)	eHealth Inc.	(168 401)	(90 380)
(12 000)	Fang Holdings Ltd., CAAE	(149 795)	(57 873)
(400)	FedEx Corp.	(127 715)	(130 957)
(3 000)	Flexsteel Industries Inc.	(126 927)	(102 000)
(15 000)	Fortuna Silver	(127 363)	(74 100)
(900)	Freshpet Inc.	(149 172)	(108 536)
(900)	Guardant Health Inc.	(137 938)	(113 947)
(500)	Honeywell International Inc.	(134 007)	(131 968)
(5 900)	Innergex énergie renouvelable inc.	(120 210)	(109 740)
(1 300)	JUST EAT TAKEAWAY.CO M NV	(140 062)	(91 254)
(4 800)	Keyera Corp.	(135 420)	(136 944)
(200)	Marketaxess Holdings Inc.	(122 017)	(104 119)
(3 000)	Maxar Technologies Inc.	(134 397)	(112 140)
(11 540)	Naked Wines PLC	(126 347)	(129 661)
(300)	NewMarket Corporation	(123 276)	(130 147)
(4 000)	Niu Technologies	(128 104)	(81 570)
(10 100)	Novagold Resources	(117 174)	(87 567)
(4 200)	Pan American Silver	(135 145)	(132 552)
(500)	PayPal Holdings Inc.	(126 934)	(119 354)
(1 200)	Peloton Interactive Inc.	(103 155)	(54 319)
(1 970)	Pinterest Inc.	(135 821)	(90 645)
(380)	Ringcentral Inc.	(116 918)	(90 118)
(4 800)	Smith & Nephew Plc	(120 751)	(107 159)
(1 600)	Southern Copper Corporation	(127 874)	(124 982)
(2 200)	Southwest Airlines Co.	(129 527)	(119 301)
(1 700)	Stericycle Inc.	(131 401)	(128 339)
(600)	Teladoc Health Inc.	(127 209)	(69 737)
(1 000)	Toro Co.	(133 045)	(126 468)
(2 300)	Uber Technologies Inc.	(126 024)	(122 075)
(15 000)	United Insurance Holdings Corp.	(74 951)	(82 405)
(5 800)	Vipshop Holdings Limited	(133 078)	(61 671)
(2 400)	Warby Parker Inc.	(135 801)	(141 448)
(1 100)	Zillow Group Inc., catégorie C	(130 626)	(88 905)
(300)	Zoom Video Communications Inc.	(115 714)	(69 839)
Total		**(5 555 172) $**	**(4 588 707) $**
Total du portefeuille (55,6 %)		**2 043 814 $**	**5 339 519 $**
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (60,0 %)	$	5 755 808 $
	Autres actifs moins les passifs (-15,6 %)		(1 494 999)
Actif net		**$**	**9 600 328 $**

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 3037, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'actions tous pays acheteur/vendeur Lysander-Triasima (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 8 décembre 2011, dans sa version modifiée le 11 mai 2020, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Le 11 mai 2020, le Fonds est devenu un émetteur assujetti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est de chercher à procurer des rendements à long terme qui ne sont pas liés aux principaux indices du marché des actions en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de partout dans le monde, ou en y étant exposé. Le Fonds utilisera des stratégies de placement non traditionnelles, comme des ventes à découvert et des achats de titres sur marges ou au moyen d'emprunts.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Gestion de portefeuille Triasima inc. (le « gestionnaire de portefeuille »).

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») avec prise d'effet le 31 décembre 2021.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 21 mars 2022.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti
Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2021 et 2020, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation
Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les

marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujetti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part
La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises
Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme
La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition
Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujetti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2021, le Fonds avait un montant de 283 933 $ (31 décembre 2020 – 156 107 $) au titre des pertes en capital nettes et un montant de 1 070 761 $ (31 décembre 2020 – 250 460 $) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions
Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque année et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques
La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle
La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« $ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif
Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables
Au 31 décembre 2021, il n'y a pas de norme future qui pourrait avoir une incidence significative ou importante sur le Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 1,00 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Parts en circulation, au début	2 832	–
Émission de parts rachetables	8 157	2 832
Parts en circulation, à la fin	**10 989**	**2 832**

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Parts en circulation, au début	646 491	–
Émission de parts rachetables	187 855	646 491
Rachat de parts rachetables	(64 349)	–
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	30	–
Parts en circulation, à la fin	**770 027**	**646 491**

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2021, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 16,1 % dans le Fonds (31 décembre 2020 – 19,2 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,90 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,90 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le gestionnaire a versé 38 309 $ (30 décembre 2020 – 7 295 $) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2021, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 10 712 $ (31 décembre 2020 – 6 213 $).

Honoraires liés au rendement :
Sous réserve de certaines conditions décrites dans le prospectus du Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir des honoraires liés au rendement (les « honoraires liés au rendement ») correspondant à 20 % du surrendement du Fonds par rapport au rendement le plus élevé entre i) celui des obligations du gouvernement du Canada à 3 mois, majoré de 3 % par année, et ii) 4 % par année.

Les honoraires liés au rendement, s'ils sont touchés, sont calculés et comptabilisés quotidiennement, et payés annuellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les honoraires liés au rendement comptabilisés par le Fonds se sont chiffrés à 330 091 $ (31 décembre 2020 – néant).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2021 et 2020.

Au 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	– $	1 497 787 $	– $	1 497 787 $
Titres de capitaux propres	8 430 439	–	–	8 430 439
Total	**8 430 439 $**	**1 497 787 $**	**– $**	**9 928 226 $**

Au 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Actions vendues à découvert	4 588 707 $	– $	– $	4 588 707 $
Total	**4 588 707 $**	**– $**	**– $**	**4 588 707 $**

Au 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	7 068 223 $	– $	– $	7 068 223 $
Total	**7 068 223 $**	**– $**	**– $**	**7 068 223 $**

Au 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Actions vendues à découvert	1 638 030 $	– $	– $	1 638 030 $
Total	**1 638 030 $**	**– $**	**– $**	**1 638 030 $**

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Exposition au risque de crédit		
A	15,6 %	– %

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2021 et 2020.

Au 31 décembre 2021	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Actions vendues à découvert	– $	– $	4 588 707 $
Charges à payer	–	345 101	–
Montant à payer à des courtiers en placement	1 206 790	–	–
Au 31 décembre 2020	**Moins de 1 mois**	**De 1 à 3 mois**	**De 3 mois à 1 an**
Exposition au risque de liquidité			
Actions vendues à découvert	– $	– $	1 638 030 $
Charges à payer	–	20 505	–
Dividendes à payer	–	526	–
Montant à payer à des courtiers en placement	601 886	–	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
31 décembre 2021	– $	1 497 787 $	– $
31 décembre 2020	–	–	–

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l’exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Exposition au risque de change		
Dollar américain	53,6 %	44,0 %
Autres	10,9	13,2

Au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s’était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l’actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,6 % (31 décembre 2020 – 0,6 %).

Risque de prix

Le risque de prix s’entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu’elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu’en conservant un portefeuille diversifié. L’exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2021, environ 40,0 % (31 décembre 2020 – 78,3 %) de l’actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2021, toutes les autres variables demeurant constantes, l’actif net aurait augmenté ou diminué d’environ 192 087 $ (31 décembre 2020 – 271 510 $).

3080 Yonge Street, Suite 3037
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited